

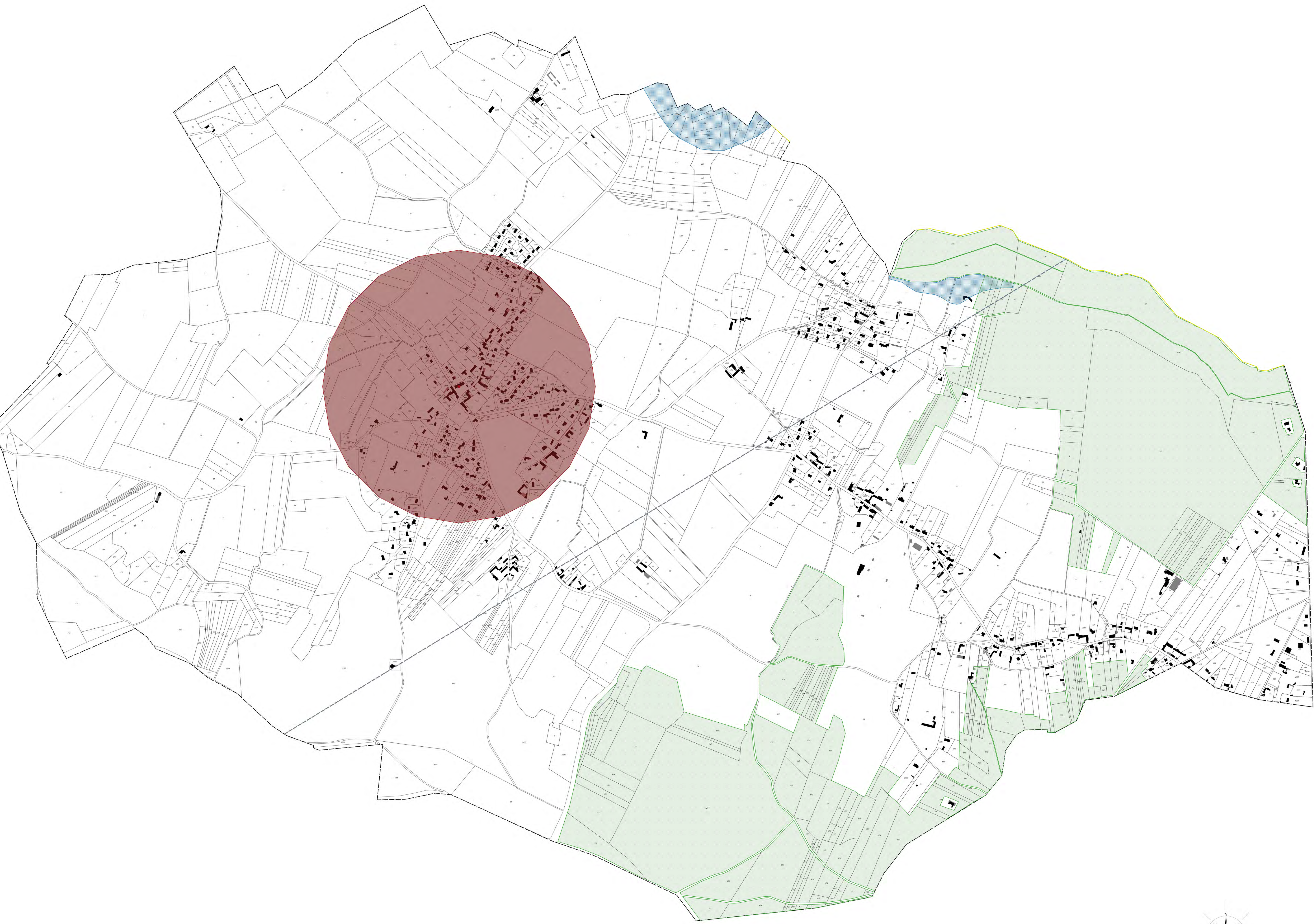
PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

ECHELLE 1/5000E

ARRETE LE
11 juillet 2017

APPROUVE LE
07 septembre 2018

PIECE DU PLU
5.2.2



- Légende**
- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine
 - A4_Servitude de passage
 - A7_Forêt de protection
 - AC1_Monument Historique
 - AC1_Monument Historique (Abords)
 - Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et certains équipements
 - PT2_faisceau hertzien
 - Servitudes relatives à la salubrité et à la sécurité publique
 - PM1_Risque d'inondation des cours d'eau non domaniaux
 - Fond de plan
 - Limites communales
 - Parcelles
 - Bâti
 - Bâti dur
 - Bâti léger

